

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

IRLANDE

Comté de KERRY

Bécasse & Bécassine

Notre territoire de chasse s'étend sur 20000 ha de biotope varié, tourbières, bosquets, landes, pâturages, essences mixtes de feuillus et conifères.

Nos Territoires de WATERVILLE ont la particularité de posséder d'excellents « Bog » à bécassines, situés en bord de mer.



Région de paysages contrastés, offrant tous un décor sublime, le Sud-ouest de l'Irlande est l'un des lieux de villégiature les plus prisés de l'île. Des Montagnes Kerry à la baie de Dingle les possibilités touristiques y sont nombreuses.

LA BECASSE

Notre reine des bois se chasse à partir de la mi Novembre, avec des densités moyennes en début de saison sur des oiseaux, la plupart du temps résidents et difficiles. Avec les premiers froids, les bécasses migratrices dispersées dans toute l'Irlande, se déplacent vers les côtes et viennent trouver refuge dans 3 régions principales favorisées par des températures plus clémentes où il gèle rarement : SLIGO et le DONEGAL ; l'ouest Nord MAYO ; et l'ouest KERRY, en particulier notre zone de chasse, dans le sud de l'Irlande. Les densités d'oiseaux sont alors parfois considérables sans comparaison avec nos régions françaises. Décembre et Janvier sont des mois très réguliers avec une période précédant la Noël souvent très favorable.

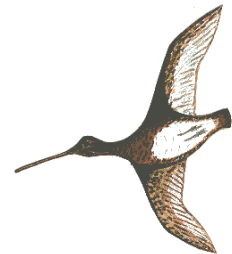


Chasse traditionnelle, adaptée à la difficulté végétative de certains biotopes, le tir de ce gibier n'en reste pas moins toujours très difficile, 25 % des territoires se prêtent au chien d'arrêt et nous nous efforçons de mettre l'accent sur une pratique plus habituelle à nos yeux et peut-être plus subtile.

INFORMATION VERITE : Nous pouvons garantir sur nos territoires entre 5 et 15 levées minimum par journée de chasse. La chasse à la bécasse se pratique 75 % du temps à l'aide de springers dans les territoires denses et des forêts serrées.

LA BECASSINE

La présence de lacs, pâturages et nombreux "bogs" (tourbières), donne à notre reine du marais un biotope idéal. La bécassine est présente souvent en densité très intéressante d'Octobre à fin Novembre. Nous pratiquons cette magnifique chasse avec des chiens d'arrêt setters et des chiens leveurs ; prudents et créancés sur ce gibier. Le tir est toujours très sportif et le spectacle avec les chiens d'arrêt est garanti.



Notre situation géographique, offre des territoires à bécassine par mis les plus riches d'Irlande en densité d'oiseau. Les bogs se situent parfois en front de mer. Il n'est pas rare de lever plus de 100 bécassines voir plus dans une journée de chasse.

INFORMATION VERITE : La bécassine très sensible aux variations climatiques et à l'humidification des "bogs" est toujours présente, mais en densité variable, allant de l'extraordinaire à une recherche plus difficile des oiseaux en Décembre et Janvier suivant les conditions météo (15 à 50 levées). Les bécassiniers confirmés penseront bien sûr à la pleine lune de Novembre, période toujours très favorable.

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

CONDITIONS DE CHASSE

En Irlande, la chasse est pratiquée dans des conditions et sur des territoires parfois difficiles. Une bonne condition physique est nécessaire pour chasser devant soi bécasses, bécassines et canards. Cependant il est possible de prévoir des territoires plus ou moins difficile selon votre condition physique.

ORGANISATION DE LA CHASSE

Notre chasse est divisée en plusieurs territoires, ce qui nous permet lors d'un séjour d'une semaine, de faire découvrir à nos chasseurs des biotopes et des paysages différents, mais aussi de gérer notre patrimoine cynégétique en diversifiant notre chasse. Pour une meilleure qualité du service, une bonne organisation mais aussi par souci de sécurité, nous nous efforcerons de faire chasser 2 ou 3 fusils maximum avec un guide. Sachant que la base 2 chasseurs x 1 guide est certainement la plus favorables. Les groupes seront donc répartis en équipes de 2 à 3 chasseurs avec chacune un guide.

- * La qualité d'une organisation ne se juge pas seulement sur le tableau réalisé en fin de journée, mais sur la qualité des guides et des chiens, le confort et la proximité des lieux de chasse de votre hébergement.
- * Nous limitons volontairement le nombre de nos amis chasseurs afin d'apporter le meilleur service possible. Nous avons la chance de disposer de vastes terrains parmi les meilleurs et les plus variés.
- * Ne jamais espérer des gros tableaux en Irlande, mais une chasse authentique, difficile, dans un cadre grandiose où le gibier sauvage se mérite toujours.

GUIDES DE CHASSE

Notre équipe de guides vous accompagne durant la chasse et toutes nos formules le comprennent. Vous ne serez jamais laissé seul durant la chasse. Nous possédons 8 guides tous spécialisés sur la chasse de la bécasse et de la bécassine.

ARMES ET MUNITIONS

La quantité des munitions pouvant être transportée en bagages de soute est de 5 kg maximum par personne. Ces 5 kg comprennent l'emballage qui doit être soit de bois, de métal ou de fibre de verre, fermé à clé. Les cartouches doivent être immobilisées, conservées dans leur emballage d'origine. (5kg = environ 80 cartouches + malette).

La franchise bagage par personne est de 20 à 23 kg selon les compagnies aériennes.

Le fusil doit être déchargé, démonté et dans une malette rigide fermée à clé.



C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

LICENCE DE CHASSE IRLANDAISE

Documents à fournir lors de l'inscription 6 semaines avant votre départ :

- ✓ Photocopie de l'attestation d'assurance couvrant l'exercice de la chasse en Irlande.
- ✓ Formulaire original à remplir et à faire signer par un témoin (1 formulaire original vous sera expédié lors de votre inscription).
- ✓ Carte européenne d'arme à feu originale (obtention à la préfecture de votre région) :
 - les 2 documents cerfa dument complétés
 - 2 photos d'identité identiques
 - 1 photocopie certifiée de la carte d'identité
 - 1 copie de la facture type EDF et FRANCE TELECOM avec adresse
 - pour les armes de 5ème catégorie, automatique 3 coups ou semi automatique inférieure ou égal à 3 coups, une copie du récépissé de déclaration d'arme.
 - pour les armes de 1^{er} et 4^{ième} catégorie une copie des autorisations de détention.

VÊTEMENTS/EQUIPEMENT

Prévoir de se vêtir pour la pluie et chaudement. Tenue de chasse imperméable, sous vêtements chauds, lainages, chapeau huilé ou imperméable. Cuissardes indispensables pour la chasse à la bécassine et au canard. Bottes classiques pour les autres chasses. Tenues de rechange complète à mettre dans le véhicule du guide. Une lampe torche pour la passée du soir. Une gibecière.

HEBERGEMENT :

Vous serez logé dans un lodge très confortable où règne une véritable joie. Vos hôtes Ann & Franck seront vous satisfaire pour vous apporter la plus grande satisfaction. Le lodge possède une magnifique vue sur le « Lough Currane ». Il se compose de 2 salons avec cheminée devant laquelle vous passerez vos soirées d'hiver à raconter vos exploits cynégétiques, d'une salle manger ou vous pourrez goûter à une cuisine traditionnelle, et d'une dizaine de chambres entièrement équipées.

TRANSPORT :

Les vols à destination de Cork s'effectuent de Paris sur vol direct avec la compagnie Irlandaise Aer Lingus. Il est possible de vous étudier un devis avec un pré acheminement de province. Il est également possible de prévoir une arrivée sur Dublin qui offre de grande possibilité de vols Directs (Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Bruxelles, Nice, Genève suivant jour et horaire de rotation). (Dublin jusqu'à la zone de chasse 6h00 de route).

Une fois arrivé en Irlande, il faudra se diriger vers la société de location de voiture « Avis » ou « Hertz ». Une fois votre bon d'échange donné, votre voiture vous sera remise. Bien vérifier l'état de la voiture avant signature du contrat.

FORMALITES

Police : La carte d'identité ou le passeport en cours de validité.

Pour le véhicule de location : être âgé de 24 ans minimum et avoir le permis de conduire depuis minimum 2 ans et une carte bancaire internationale au nom du conducteur.

Santé : Vaccin antitétanique conseillé

MONNAIE

L'EURO (€)

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

PROGRAMME

(Exemple) 6 Jours / 5 Nuits / 4 Jours de chasse

JOUR 1 :

Départ de PARIS, arrivée à CORK. Prise en main de votre véhicule et direction votre hébergement à 2h30 de route de l'aéroport. Installation et présentation de l'organisation de la chasse. Dîner et hébergement en chambre double.

JOUR 2 à 5 :

4 Jours de chasse en pension complète avec guides et chiens. Petit déjeuner, déjeuner (panier repas) et dîner.

JOUR 6 :

Après le petit déjeuner, départ de votre hôtel pour rejoindre CORK. Remise de votre véhicule de location et enregistrement 1h30 avant le décollage. Décollage de CORK et arrivée à PARIS.

PRIX & CONDITIONS

Forfait 5 Jours / 4 Nuits / 3 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
RIX/PERSONNE	1450 €	1330 €	750 €

Forfait 6 Jours / 5 Nuits / 4 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
RIX/PERSONNE	1800 €	1650 €	890 €

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

Forfait 7 Jours / 6 Nuits / 5 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE	2070 €	1890 €	970 €

Forfait 8 Jours / 7 Nuits / 6 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE	2400 €	2190 €	990 €

JOURNEE SUPPLEMENTAIRE

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE	340 €	300 €	115 €

Les prix comprennent :

- Le vol PARIS / CORK A/R avec Aer Lingus classe X ou Air France en classe éco
- L'hébergement en pension complète en Lodge en chambre double du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- La location d'un véhicule catégorie B (base 2) ou C (base 3) conduit par les chasseurs, pendant la durée du séjour, délivré et rendu à l'aéroport de CORK. (Kilométrage illimité, Les taxes locales et tva, Supplément aéroport, La réduction de la responsabilité financière en cas de Vol ou d'Accident soumis à franchise). Age minimum requis : 24 ans et 2 ans de permis obligatoire.
- L'organisation de la chasse
- Les guides de chasse et les chiens (1 guide pour 3 chasseurs ou 1 guide pour 2 chasseurs)
- Les frais d'importation et d'exportation des armes
- Le dossier d'identification des armes et munitions (à nous fournir maximum 6 semaines avant le départ)

Les prix ne comprennent pas :

- Taxe d'aéroport : 65 €
- La taxe Aer Lingus de 40 € environ /trajet /arme à régler à l'aéroport pour le transport de l'arme de chasse et des munitions
- L'excédent Air France pour le transport d'un 2^{ème} bagage en soute de 55 €/trajet/bagage à régler à l'aéroport (mallette à fusil)
- Le supplément pour l'utilisation du véhicule du guide : 40 €/jour de chasse à régler sur place
- Les pourboires au guide : 15 € environ par chasseur et par jour.

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

- Les pré-post acheminement de province
- La caution des véhicules, le carburant, les options
- Les boissons, les extras et toutes dépenses personnelles
- Le fusil supplémentaire : 40 €
- L'assurance voyage : annulation ; assistance rapatriement, bagage.
- Le supplément aérien, si classe X de réservation non disponible au moment de votre réservation.
- Supplément chambre individuelle 25 Euros/personne/nuit

Possibilité de transfert aéroport / site d'hébergement sur demande

CONDITIONS D'ANNULATION :

Annulation intervenant à plus de 60 jours avant le départ: 15 % /personne.

Annulation intervenant entre 60 et 45 jours du départ : 50 % de frais d'annulation.

Annulation intervenant entre 44 et le jour du départ : 100 % de frais d'annulation.

RESERVATION : 50 % à la réservation. Solde 45 jours avant le départ